

# Gestion de Projets Culturels

## formation administrative

4 modules de 3 jours de décembre 2011 à mai 2012



*Il est souvent délicat de trouver le chemin qui mène au spectacle réussi entre la jungle de la législation, le maquis de la réglementation, les nécessités économiques et les règles de la communication. Cette formation administrative vise à débroussailler le terrain dans ces différents domaines. Le but est de gagner du temps et des connaissances pour permettre de se consacrer plus efficacement à son projet culturel et artistique.*

### Dates

4 modules de 3 jours de décembre 2011 à mai 2012.  
Possibilité de suivre un ou plusieurs modules.

Du vendredi au dimanche :

- 2-3-4 décembre 2011
- 24-25-26 février 2012
- 20-21-22 avril 2012
- 25-26-27 mai 2012

Les stagiaires qui le souhaitent sont accueillis du jeudi soir au lundi matin.

### Lieux

- Vallée du Giussani
- Établissement Battaglini (Olmì Cappella)
- A Stazzona (Pioggiola)

### Public

- Professionnels
- Amateurs
- Bénévoles associatifs

### Objectifs

- comprendre le cadre juridique du spectacle vivant
- embaucher des artistes et des techniciens du spectacle
- utiliser les facilitateurs d'embauche : Guso, C.E.A. (chèque emploi associatif)
- connaître le régime d'assurance chômage des intermittents
- découvrir les différents types de contrats du spectacle
- imaginer une stratégie de communication
- savoir acheter et vendre un spectacle.

Le programme complet est en cours d'élaboration. Les différents intervenants seront présentés sur notre site internet.

### Tarifs

Prix par module, repas et hébergement compris :

- individuel 120 €
- professionnel 600 €

Sont compris dans le coût du stage : frais pédagogiques, pension complète à l'Établissement Battaglini à Olmì Cappella.

### Inscription

La fiche d'inscription et d'autres documents sont à télécharger à l'adresse [www.ariacorse.net](http://www.ariacorse.net) rubrique « formations » - cliquez sur « inscription »

- fiche d'inscription à nous retourner
- conditions d'inscription
- mode d'emploi pour le financement du stage
- informations pratiques

Vous pouvez également nous demander ces documents par téléphone ou courrier électronique.

### Votre interlocutrice

L'Aria est là pour vous accompagner dans votre démarche, n'hésitez pas à nous solliciter :

Véronique Mateus  
Tél. +33 (0) 495 619 318  
[E-mail : formation@ariacorse.net](mailto:formation@ariacorse.net)

### L'Aria

L'Association des Rencontres Internationales Artistiques

Établissement Battaglini  
20259 Olmì Cappella

Tél. +33 (0) 495 619 318  
Fax +33 (0) 495 619 399

[contact@ariacorse.net](mailto:contact@ariacorse.net)  
[www.ariacorse.net](http://www.ariacorse.net)